

L'OFFICIEL

Actes officiels et recommandations



ACTES OFFICIELS

RAPPORTS D'EXPERTS

SANTÉ ANIMALE

ACTIVITÉS ET PROGRAMMES

▶ CENTRES DE RÉFÉRENCE

Groupe d'experts de l'OIE pour la surveillance et la composition des vaccins contre la grippe équine

OIE, Paris, 4 avril 2019

MOTS-CLÉS

#grippe équine, #Groupe d'experts de l'OIE pour la surveillance et la composition des vaccins contre la grippe équine, #Laboratoire de référence de l'OIE, #recommandation, #vaccin.



© Sebastian Abbruzzese - Unsplash

Conclusions et recommandations

Activité de la grippe équine en 2018/19

Depuis la précédente réunion du Groupe, tenue en mars 2018, des foyers de grippe équine ont été signalés en Afrique, en Asie, en Europe, en Amérique du Nord et en Amérique du Sud.

Origine des virus de grippe équine caractérisés

Les virus isolés et/ou caractérisés à partir des foyers survenus en Allemagne, en Argentine, au Chili, en République Populaire de Chine, aux États-Unis, en France, en Irlande, au Nigeria, aux Pays-Bas, au Royaume-Uni, en Suède et en Uruguay ont été identifiés comme virus influenza A (H3N8).

Informations recueillies sur le terrain

Amérique du Sud

En janvier 2018, la grippe équine a été diagnostiquée au Chili. En Argentine, des foyers de grippe équine ont été confirmés au cours du printemps et de l'été 2018. Les premiers cas ont été signalés dans une écurie située sur le parcours d'une traversée des Andes et regroupant des chevaux de randonnée venus du Chili et de l'Argentine. La maladie a ensuite été confirmée sur des hippodromes, dans des clubs de polo et des clubs de saut d'obstacles. L'atteinte clinique a été moins sévère qu'en 2012, date de la dernière grande épizootie de grippe équine. Parmi les chevaux atteints il y avait beaucoup de chevaux vaccinés et âgés. D'importants foyers de grippe équine ont également été signalés en Colombie, en Équateur et en Uruguay.

Afrique

Un important épisode de grippe équine a été confirmé au Nigeria fin 2018 et il n'est pas clos à ce jour. Les animaux atteints sont principalement les ânes utilisés pour le transport, l'agriculture et les travaux domestiques. Le taux de mortalité atteint parfois 25 %. Des cas ont également été signalés chez des chevaux, mais avec une très faible mortalité. Au Nigeria la vaccination contre la grippe équine n'est pas généralisée.

Europe

En Europe, depuis que des cas de grippe équine ont été signalés, tout d'abord en France, à la fin de l'année 2018, de multiples foyers sont apparus non seulement en France, mais aussi en Allemagne, en Irlande, en Italie, aux Pays-Bas, au Royaume-Uni et en Suède. La maladie a également été confirmée en Belgique et au Danemark. Cet épisode se poursuit et tous les secteurs sont touchés : équitation de loisir, concours de saut d'obstacles, chevaux de course, trotteurs ou encore reproducteurs. La majorité des cas confirmés au laboratoire concernaient des chevaux non vaccinés. Néanmoins, la grippe équine a également été confirmée chez des chevaux vaccinés avec des vaccins actualisés conformément aux recommandations de l'OIE en vigueur. De manière générale, les chevaux non vaccinés ont été plus sévèrement touchés que ceux qui avaient été vaccinés.

Amérique du Nord

Aux États-Unis, des foyers ont été détectés tout au long de l'année et dans plusieurs États. Dans l'un des foyers il a été possible de consulter les antécédents vaccinaux, qui ont révélé que certains chevaux infectés avaient été vaccinés au cours des six mois précédents, avec un vaccin actualisé.

Asie

Plusieurs foyers de grippe équine ont été signalés en Chine, avec une forte prévalence chez les ânes.

Caractérisation des virus identifiés en 2018/19

Au plan génétique, les virus isolés ou identifiés à partir des foyers survenus en Allemagne, en Argentine, aux États-Unis, en France, en Irlande, aux Pays-Bas, au Royaume-Uni et en Suède ont été caractérisés en déterminant la séquence du gène codant l'hémagglutinine (HA). Le gène codant la neuraminidase (NA) a été séquencé pour les virus d'Argentine, des États-Unis, de France, d'Irlande et du Royaume-Uni. Les séquences HA et NA étaient en accord avec celles du virus vaccinal recommandé - A/equine/South Africa/2003.

Le séquençage de l'ensemble du génome des virus isolés au Chili (2018), au Royaume-Uni (2018) et en Irlande (2019) a été effectué et les données correspondantes peuvent être consultées dans la base du GISAID.

Les virus des États-Unis, de l'Irlande et du Royaume-Uni ont été caractérisés au plan antigénique au moyen de l'épreuve d'inhibition de l'hémagglutination, en utilisant des antisérums de furet post-infection et des érythrocytes de poulet.

Caractéristiques génétiques

Tous les virus détectés appartenaient au clade 1 de la sous-lignée Florida de la lignée américaine. Ces virus étaient très similaires à la majorité des virus de clade 1 identifiés aux États-Unis en 2017.

En 2017 les virus isolés dans l'État de New York et en Floride présentaient la substitution en Q189K déjà observée sur la souche A/equine/Pennsylvania/1/2007. Cependant, aucun des virus identifiés au cours de la présente période de surveillance (2018/19) ne présentait cette substitution.

Caractéristiques antigéniques

Les données d'inhibition de l'hémagglutination obtenues pour les virus isolés en 2018/19 ainsi que l'analyse de leur cartographie antigénique indiquent que ces virus conservent toujours une étroite parenté antigénique avec les souches vaccinales de clade 1 recommandées.

Conclusions

On constate un regain d'activité de la grippe équine en 2018/19. Dans les foyers recensés durant cette période, tous les virus qui ont pu être isolés et caractérisés appartenaient au clade 1 de la sous-lignée Florida et étaient similaires à ceux identifiés aux États-Unis en 2017. Les virus de clade 1 sont endémiques aux États-Unis, mais pour ce qui concerne l'Europe il s'agit là du premier épisode majeur dû à un virus de clade 1 depuis 2009/10. Même si les virus de clade 1 ont graduellement divergé au plan génétique par rapport aux souches vaccinales recommandées par l'OIE, les données antigéniques obtenues en utilisant des sérums de furet monospécifiques ne permettent pas de conclure qu'il serait significativement avantageux d'actualiser les vaccins. Le Groupe d'experts comprend parfaitement que la filière équine soit préoccupée par l'augmentation de l'incidence et par la détection de chevaux positifs parmi des chevaux vaccinés au moyen de vaccins contenant le virus de clade 1 recommandé par l'OIE, c'est pourquoi des enquêtes épidémiologiques et de nouvelles analyses virologiques sont menées. Des antisérums équins spécifiquement dirigés contre les souches récentes vont être produits afin de servir aux études de caractérisation antigénique. Aussi le Groupe pourra-t-il être amené à se réunir une seconde fois avant la fin de l'année 2019 afin d'examiner les nouvelles données épidémiologiques et virologiques.

Niveau de surveillance et mise à jour des vaccins

Le Groupe continue d'insister sur l'importance de renforcer la surveillance et d'élucider les raisons de l'échec de la vaccination dans différents pays.

L'expédition rapide des virus aux Laboratoires de référence est une condition primordiale pour assurer un suivi

efficace des dérives antigéniques et génétiques à l'échelle mondiale.

Recommandations (avril 2019)

Les recommandations demeurent pour l'instant identiques à celles énoncées tous les ans depuis 2010.

Il n'est pas nécessaire d'inclure de virus H7N7 ni de virus H3N8 de la lignée eurasienne dans la composition des vaccins puisque ces virus n'ont pas été détectés lors des activités les plus récentes de surveillance et sont donc supposés ne pas être en circulation.

La composition des vaccins doit intégrer des virus représentant chacun des clades 1 et 2 de la sous-lignée Florida.

- Le clade 1 continue d'être représenté par les virus analogues à A/eq/South Africa/4/2003 ou à A/eq/Ohio/2003, mais des virus plus récents appartenant au clade 1 peuvent être obtenus auprès des Laboratoires de référence de l'OIE.
- Le clade 2 continue d'être par les virus analogues à A/eq/Richmond/1/2007, mais des virus plus récents appartenant au clade 2 peuvent être obtenus auprès des Laboratoires de référence de l'OIE.

Il est recommandé aux fabricants qui produisent des vaccins destinés à un marché strictement national de prendre contact avec les Laboratoires de référence. Les virus sélectionnés doivent induire des réponses appropriées au plan immunogénique par rapport aux virus de la grippe équine qui circulent sur le territoire national. Le séquençage des segments géniques HA et NA doit avoir été réalisé avant toute utilisation

Réactifs de référence

Des antisérums post-infection équins lyophilisés dirigés contre les souches A/eq/South Africa/4/2003 (Florida, clade 1) et A/eq/Richmond/1/2007 (Florida, clade 2) sont disponibles auprès de l'EDQM.

Des valeurs en hémolyse radiale ont été attribuées à ces sérums lors d'études collaboratives internationales, de sorte qu'ils peuvent être utilisés comme sérums de référence en première instance pour cette épreuve.

Des souches virales récentes, comprenant des souches vaccinales candidates correspondant aux clades 1 et 2, sont disponibles auprès des Laboratoires de référence de l'OIE. Si toutefois l'un de ces laboratoires n'était pas en mesure de fournir les vaccins candidats appropriés pour les deux clades, ils aideraient le fabricant de vaccin à se procurer les virus auprès d'un autre Laboratoire de référence de l'OIE.

De petites quantités d'antisérum de furet aux fins de caractérisation de l'antigène sont disponibles auprès des Laboratoires de référence de l'OIE d'Irlande et du Royaume-Uni.

<https://doi.org/10.20506/bull.2019.2.3013>

Laboratoires de référence de l'OIE pour la grippe équine

Pre. Ann Cullinane
Head of the Virology Unit
Irish Equine Centre

Johnstown
Naas, Co. Kildare
Irlande
Tél. +353 45 86 62 66
E-mail : acullinane@irishequinecentre.ie

Dre Debra Elton
Animal Health Trust
Centre for Preventive Medicine
Lanwades Park, Kentford
Suffolk CB8 7UU
Royaume-Uni
Tél. +44 1638 75 10 00
E-mail : debra.elton@aht.org.uk

Dr Thomas M. Chambers
Maxwell H. Gluck Equine Research Center
Department of Veterinary Science
University of Kentucky
108 Gluck Equine Research Center
Lexington, Kentucky 40546-0099
États-Unis d'Amérique
Tél. +1 859 257 47 57
E-mail : tmcham1@uky.edu

ACTIVITÉS ET PROGRAMMES

6^e Réunion annuelle des organisations internationales

Un partenariat pour l'élaboration efficace de règles internationales

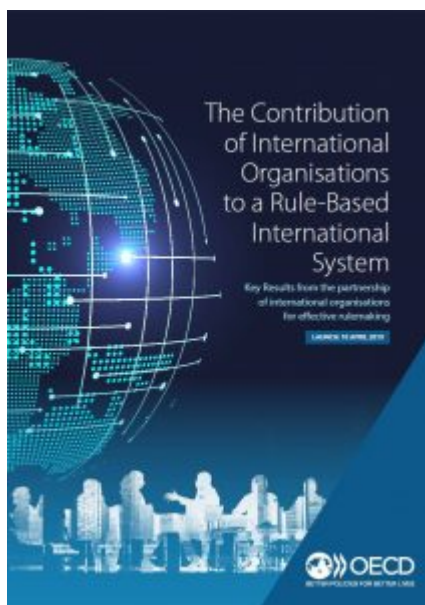
MOTS-CLÉS

#organisation internationale.



© Rohit Tandon - Unsplash

La 6^e Réunion annuelle des organisations internationales, préparée par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et accueillie par la Fédération internationale des comptables (IFAC), s'est tenue à New York le 10 avril 2019.



L'événement a été marqué par la présence de représentants de haut niveau de 22 organisations internationales. L'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) était représentée par le Docteur Jean-Philippe Dop, Directeur général adjoint « Affaires institutionnelles et actions régionales », la Docteure Karen Bucher, Chargée de projet du Service des Normes, et Monsieur Rodney De Souza, chef de l'Unité des Partenariats stratégiques et des affaires juridiques.



© OIE

La réunion a offert à la Docteure Bucher l'occasion de présenter l'[Observatoire sur la mise en œuvre des normes de](#)

[l'OIE par les Pays membres.](#)

Ce partenariat avec l'OCDE est l'occasion, non seulement de mettre en avant la coopération avec l'OIE sur le thème de l'observatoire des normes, mais également d'interagir avec les principales organisations normatives internationales.

[Portail de l'OCDE concernant « Un partenariat pour l'élaboration efficace de règles internationales »](#)

ACTIVITÉS ET PROGRAMMES

▶ PARTENAIRES

Atelier FILIO 2019

Luxembourg, 9-10 mai 2019

MOTS-CLÉS

#Forum on Institutional Law in International Organisations (FILIO), #organisation internationale.



© Rowan Heuvel - Unsplash

Monsieur Rodney De Souza, Chef de l'Unité des partenariats stratégiques et des affaires juridiques de l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE), a participé à l'atelier annuel organisé par le Forum sur le droit institutionnel dans les organisations internationales (Forum on Institutional Law in International Organisations - FILIO) à Luxembourg, les 9 et 10 mai 2019.

Au cours de cet atelier, qui s'est déroulé sur deux jours, les conseillers juridiques d'organisations internationales ont discuté de divers développements récents, allant du Règlement général sur la protection des données (RGPD) de l'Union européenne, aux procédures judiciaires de contestation ayant trait aux privilèges et immunités. Les conférenciers du groupe d'experts comprenaient des conseillers juridiques du Fonds monétaire international (FMI), de la Banque mondiale et de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

ACTIVITÉS ET PROGRAMMES

▶ PARTENAIRES

Relever le défi numérique et envisager la santé animale selon une approche planétaire conforme à l'agenda 2030

Rome (Italie), 12-13 juin 2019

MOTS-CLÉS

#Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), #santé animale, #technologie numérique.



À l'occasion d'un séminaire de la FAO sur « **La transformation numérique de l'agriculture : Les défis à relever** », qui s'est tenu à Rome (Italie), les 12 et 13 juin 2019, le Docteur Jean-Philippe Dop, Directeur général adjoint « Affaires institutionnelles et Actions régionales » de l'OIE, a présenté un exposé intitulé : « Relever le défi numérique et envisager la santé animale selon une approche planétaire conforme à l'agenda 2030 » (présentation disponible [en anglais](#)).



Dr Jean-Philippe Dop, Directeur général adjoint de l'OIE. © FAO/Pier Paolo Cito

Ce séminaire était par ailleurs l'occasion de lancer les travaux de préfiguration du **Conseil numérique pour l'alimentation et l'agriculture**, [dont la création avait été souhaitée par 74 ministres réunis au GFFA de Berlin en 2019](#). L'OIE contribuera activement aux travaux de ce futur conseil, qui sera placé sous l'égide de la FAO et dont le lancement officiel aura lieu à l'occasion du GFFA 2020, le 16 janvier 2020.

[Site web du séminaire de la FAO](#)

[Technologies numériques dans le secteur agricole et dans les zones rurales](#) (version abrégée en français d'un [rapport de la FAO](#))

ACTIVITÉS ET PROGRAMMES

► PAYS MEMBRES

Le Programme d'appui à la législation vétérinaire

MOTS-CLÉS

#Organisation mondiale de la santé animale (OIE), #Veterinary Legislation Support Programme (VLSP).



© OIE/Peter Kimeli

Le Programme d'appui à la législation vétérinaire (PALV), mis en place en 2008 pour aider les Pays membres à identifier et à répondre à leurs besoins en vue d'une législation vétérinaire complète et moderne, est l'une des composantes du Processus PVS, programme phare de l'OIE en faveur d'une amélioration durable des Services vétérinaires nationaux.

En effet, dans de nombreux pays, la législation vétérinaire est obsolète et inadéquate pour faire face aux défis actuels et futurs tels que la demande mondiale croissante d'aliments d'origine animale, la participation accrue au commerce mondial, la tendance changeante des maladies due au changement climatique, l'émergence de maladies pouvant se propager rapidement au-delà des frontières internationales, et les risques accrus de bioterrorisme.

La législation vétérinaire est un élément essentiel de l'infrastructure nationale - en fournissant les pouvoirs et l'autorité nécessaires aux Services vétérinaires afin qu'ils s'acquittent efficacement de leurs fonctions essentielles dans le domaine vétérinaire, l'objectif étant de garantir la sécurité publique et de promouvoir le bien public.

Deux étapes

La première étape est la **mission d'identification de la législation vétérinaire**. Les objectifs sont les suivants :

- sensibiliser aux éléments essentiels de l'élaboration de textes juridiques aboutissant à une législation vétérinaire de qualité, et à l'importance de cette qualité pour un fonctionnement efficace des Services vétérinaires
- évaluer la conformité de la législation vétérinaire du Pays membre avec le [Chapitre 3.4. « Législation vétérinaire »](#) du *Code sanitaire pour les animaux terrestres*
- s'assurer que les ressources humaines, financières et organisationnelles du Pays membre permettent la formulation d'une législation vétérinaire de qualité élevée
- identifier ou soutenir l'élaboration des priorités nationales en matière de législation vétérinaire
- élaborer des recommandations pour la modernisation de la législation vétérinaire du Pays membre.



Mission d'identification de la législation vétérinaire au Myanmar, mars 2018

Et, si les experts qui conduisent cette mission initiale jugent que le pays dispose d'une volonté politique et de ressources humaines et financières suffisantes (facteurs essentiels de succès), le PALV peut ensuite se poursuivre avec la seconde étape, un accord pour la législation vétérinaire. Les objectifs sont les suivants :

- fixer des objectifs spécifiques à la réforme/modernisation de la législation, en fonction des besoins prioritaires du Pays membre et de ses objectifs stratégiques ;
- informer, renforcer les compétences pertinentes et promouvoir la collaboration entre les rédacteurs techniques et juridiques, en mettant l'accent sur le renforcement de la capacité du Pays membre à élaborer et appliquer une législation vétérinaire de qualité satisfaisante ;
- appuyer l'élaboration de nouvelles lois et réglementations spécifiques, conformes aux besoins prioritaires et objectifs stratégiques du Pays membre.

[État des lieux des missions d'identification de la législation vétérinaire](#)

Thèmes spécifiques

Outre l'analyse standard, les missions d'identification de la législation vétérinaire peuvent inclure l'analyse de la législation sur des thèmes présentant un intérêt particulier pour l'OIE, ses partenaires et Pays membres.

- Le premier de ces thèmes est la [réduction des menaces biologiques](#), afin de sensibiliser davantage sur le rôle des Services vétérinaires dans l'action pour réduire les menaces biologiques, sur la nécessité de renforcer la législation vétérinaire afin de garantir un pouvoir d'action clair en cas d'introduction délibérée d'agents biologiques, et sur le besoin de coopérer avec les autres autorités compétentes via des dispositifs de collaboration mis en place en amont de la survenue des incidents.
- Le second de ces thèmes est la [résistance aux agents antimicrobiens](#), un problème mondial au cœur des préoccupations de la Tripartie (OIE, FAO, OMS). Dans le cadre de missions d'identification de la législation vétérinaire, des tests sont actuellement menés afin d'inclure l'analyse de la législation nationale pertinente pour la problématique de l'antibiorésistance. Les outils d'évaluation sont développés en collaboration entre l'OIE et la FAO.

(1) L'OIE définit le domaine vétérinaire comme « l'ensemble des actions qui sont en rapport direct ou indirect avec les animaux, leurs produits et sous-produits, dès lors qu'elles contribuent à la protection, à la conservation et à l'amélioration de la santé et du bien-être de l'homme, notamment par le biais de la protection de la santé et du bien-être des animaux, ainsi que de la sécurité sanitaire des denrées alimentaires » (Article 3.4.2 du *Code sanitaire pour les animaux terrestres*).

Vous êtes Délégué(e) auprès de l'OIE et intéressé(e) par ce programme ? Votre pays a déjà reçu une mission d'Évaluation PVS (prérequis) ?

Vous pouvez envoyer une demande officielle ou demander plus d'informations à ces contacts :

Dr David Sherman, Chargé de mission, Coordinateur du PALV, d.sherman@oie.int

Mme Camille Loi, Chargée de mission, PALV, c.loi@oie.int

ACTIVITÉS ET PROGRAMMES

► PAYS MEMBRES

18^e réunion du Comité permanent conjoint du REMESA

Le Caire (Égypte), 26-27 juin 2019

MOTS-CLÉS

#Réseau méditerranéen de santé animale (REMESA).



© Radek Kucharski | © Lucia & Marcos

La 18^e réunion du Comité permanent conjoint du Réseau méditerranéen de santé animale (REMESA) s'est tenue au Caire les 26 et 27 juin 2019.

Un aperçu de la situation des principales maladies animales dans le Bassin méditerranéen a été présenté. Une session a été consacrée à la nouvelle maladie à prion détectée chez le dromadaire en Afrique du Nord, aux maladies équine émergentes d'intérêt pour le Bassin méditerranéen, et au coronavirus responsable du syndrome respiratoire du Moyen-Orient (MERS-CoV).

Les pays du REMESA ont fait le point plus particulièrement sur leur situation épidémiologique au regard de la fièvre aphteuse et de la peste des petits ruminants, en vue d'améliorer la coordination et l'harmonisation de la prévention et du contrôle de ces deux maladies en Afrique du Nord et au Moyen-Orient. La Tunisie a notamment souligné la nécessité de mener deux campagnes de vaccination par an au lieu d'une seule, pour éviter que la fièvre aphteuse ne devienne endémique en Afrique du Nord.

La deuxième journée de la réunion a été consacrée à l'examen d'une proposition italienne visant à renforcer la coopération scientifique régionale. À cette fin, une résolution spécifique a été approuvée par les pays membres du REMESA, confiant à *[l'Istituto Zooprofilattico Sperimentale della Sicilia](#)*, basé à Palerme (Italie), le soin de mettre des

locaux à disposition pour faciliter l'organisation de réunions scientifiques, et de fournir un soutien administratif à l'équipe de coordination composée de scientifiques de différents pays du REMESA.

ACTIVITÉS ET PROGRAMMES



Établissement d'une Représentation sous-régionale de l'OIE à Abou Dhabi

MOTS-CLÉS

#Émirats arabes unis, #Organisation mondiale de la santé animale (OIE).



© Thomas Liptak

Une réunion de travail s'est tenue au Siège de l'OIE le 21 février 2019 avec une délégation des Émirats Arabes Unis. Cette réunion a jeté les bases de la rédaction d'une résolution pour la création d'une Représentation sous-régionale de l'OIE à Abou Dhabi.

Un budget et un programme provisionnels de travail pour 2020 ont déjà été discutés avec les autorités locales en vue du démarrage des activités de ce nouveau bureau qui sera hébergé par l'ADAFSA⁽¹⁾ et qui sera inauguré le 11 novembre 2019 à l'occasion de la Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour le Moyen-Orient.

(1) ADAFSA : *Abu Dhabi Agriculture and Food Safety Authority* (Autorité d'Abou Dhabi pour l'agriculture et la sécurité sanitaire des aliments)



Réunion au Siège de l'OIE, 21 février 2019

ACTIVITÉS ET PROGRAMMES



OIE

Activités de gouvernance du projet EBO-SURSY

MOTS-CLÉS

#Afrique Centrale, #Afrique Occidentale, #EBO-SURSY, #faune sauvage, #fièvre de Lassa, #fièvre de la Vallée du Rift, #fièvre hémorragique de Crimée-Congo, #maladie hémorragique virale, #Une seule santé, #virus de Marburg, #virus Ebola.



© OIE/S. Muset

En décembre 2016, l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) a signé un accord de subvention (Food/2016/379-660) avec l'Union européenne pour mettre en œuvre le projet EBO-SURSY de renforcement des capacités et surveillance de la maladie à virus Ebola.

D'une durée de cinq ans, ce projet vise à favoriser l'amélioration des systèmes de détection précoce au sein de la faune sauvage dans **dix pays** d'Afrique de l'Ouest et du Centre⁽¹⁾ en utilisant l'approche « Une seule santé » pour mieux prévenir les foyers de la maladie à virus Ebola et de quatre autres fièvres hémorragiques virales : la maladie à virus de Marburg, la fièvre de la Vallée du Rift, la fièvre hémorragique de Crimée-Congo et la fièvre de Lassa. Pour ce faire, l'OIE s'est associée à **trois partenaires scientifiques** : le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (Cirad), l'Institut Pasteur et l'Institut de recherche pour le développement (IRD). La gouvernance du projet est assurée par un Comité Programme et un Comité Conseil.

Le 15 avril 2019, la **2^e réunion du Comité Programme** du projet EBO-SURSY s'est tenue au Siège de l'OIE sous la présidence du Docteur Jean-Philippe Dop, représentant le Directeur général adjoint « Normes internationales et science » de l'OIE, Président du Comité Programme. Cette rencontre a connu la participation d'un représentant de l'Union européenne, des partenaires scientifiques du projet ainsi que du personnel de l'OIE. Elle a permis de rappeler l'importance de l'implication des institutions nationales - en particulier des laboratoires, des universités et

des instituts de recherche locaux – dans les activités du projet, afin de garantir la pérennité des acquis.

La collaboration intersectorielle a également été au cœur des discussions, et notamment les opportunités nouvelles offertes par les ateliers organisés conjointement avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS), qui favorisent la mise en œuvre de l'approche « Une seule santé » et l'élaboration d'activités communes aux acteurs de la santé animale et de la santé humaine. Cette collaboration est également favorisée par l'implication des agents des ministères de l'environnement, de la santé, de l'agriculture et de l'élevage dans les activités des partenaires scientifiques au sein des dix pays concernés. Les participants ont par ailleurs échangé sur l'élaboration de protocoles de surveillance des fièvres hémorragiques virales dans la faune sauvage et de la cartographie du risque.

Le 24 mai 2019 a eu lieu **la 2^e réunion du Comité Conseil** du projet EBO-SURSY, sous la présidence du Docteur Karim Tounkara, représentant la Directrice générale de l'OIE, Présidente du Comité Conseil. Ont participé à cette réunion les Délégués OIE des pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre bénéficiaires du projet, les partenaires scientifiques du projet, le personnel de l'OIE ainsi que les représentants du Bureau interafricain des ressources animales de l'Union africaine (UA-IBAR) et de l'OMS.

Cette rencontre a permis aux participants de faire le bilan des activités après deux ans de mise en œuvre. L'importance de l'ancrage du projet, tant au niveau continental (les activités du projet s'intègrent à quatre des cinq objectifs de la stratégie de l'UA-IBAR pour la santé animale en Afrique) qu'au sein des pays (à travers l'implication des Services vétérinaires), a été soulignée. Le Comité Conseil souhaite toutefois recommander à l'Union africaine de sensibiliser les plus hautes autorités du continent africain sur l'insuffisance alarmante de ressources humaines affectés aux Services vétérinaires dans la majorité des pays d'Afrique.

Les échanges ont également porté sur les enseignements tirés des précédentes épidémies de maladie à virus Ebola et sur les meilleures pratiques permettant d'anticiper les épidémies zoonotiques. À cet effet la tenue, en 2019, d'ateliers nationaux sur les protocoles de surveillance a été saluée par le Comité Conseil. Il a été également recommandé à l'OIE d'entreprendre un travail relatif à la définition des cas syndromiques dans la faune sauvage afin de favoriser la détection précoce et l'alerte rapide pour le contrôle des fièvres hémorragiques virales ciblées par le projet.

En matière de communication, les outils visant, d'une part, à renforcer les connaissances du personnel des services techniques en matière de fièvres hémorragiques virales (santé animale, santé humaine et autres personnels impliqués à l'interface homme/animal/écosystèmes) et, d'autre part, à sensibiliser les populations locales face aux risques liés aux zoonoses, ont été présentés aux participants en vue de leur diffusion.

La prochaine réunion du Comité Conseil est prévue en mai 2021 et permettra de présenter les résultats scientifiques issus des différentes collectes de données en cours. Dans cet esprit, il a été recommandé la mise en ligne de l'interface publique de la base de données du projet sur le site web dédié au projet.

(1) Cameroun, République Centrafricaine, République du Congo, République Démocratique du Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée, Liberia, Sénégal et Sierra Leone.

[Site web du projet EBO-SURSY](#)

ACTIVITÉS ET PROGRAMMES



OIE

Le Groupe de travail du GF-TADs sur la fièvre aphteuse fait le point sur la mise en œuvre du programme de travail

MOTS-CLÉS

#fièvre aphteuse, #GF-TADs.



Le Groupe de travail sur la fièvre aphteuse du Plan-cadre mondial pour la lutte progressive contre les maladies animales transfrontalières (GF-TADs) a passé en revue les progrès accomplis en matière de lutte contre la fièvre aphteuse grâce à ses actions, notamment les feuilles de route régionales et les outils d'accompagnement du Processus de contrôle progressif (PCP), la formation aux répercussions de la fièvre aphteuse au plan socio-économique et l'engagement des Communautés économiques régionales et autres partenaires. Le Groupe de travail a également débattu des synergies potentielles avec les stratégies mondiales de lutte contre d'autres maladies afin d'améliorer la coordination des différentes actions.

Le Groupe de travail fièvre aphteuse du GF-TADs a tenu sa seconde réunion biennale à Paris, les 8 et 9 juillet 2019. Il y a été accueilli par le Dr Jean-Philippe Dop, Directeur général adjoint de l'OIE. Celui-ci a reconnu que ces réunions permettaient au Groupe de travail de faire le point sur les progrès enregistrés par ses actions, qui visent à continuer de trouver des modalités nouvelles et novatrices d'aide aux pays afin de mettre en œuvre les objectifs de la Stratégie mondiale de contrôle de la fièvre aphteuse.

La réunion a permis de dresser le bilan des progrès réalisés concernant le programme de travail 2019-2020. Les possibilités de renforcement de la collaboration entre la FAO, l'OIE et la Commission européenne de lutte contre la fièvre aphteuse (EuFMD) ont été passées en revue, parmi lesquelles les partenariats avec les Communautés économiques régionales, les partenaires en matière de développement, ainsi que d'autres partenaires essentiels

impliqués dans la mise en œuvre de la Stratégie mondiale de contrôle de la fièvre aphteuse.

Le Groupe de travail a constaté les progrès enregistrés dans la mise en œuvre des feuilles de route régionales et le bilan positif des réunions du Réseau Épidémiologie/Laboratoires. Le Groupe de travail a par ailleurs reconnu la contribution des personnels de la FAO et de l'OIE à l'échelle des régions et s'est mis d'accord sur le programme des futures réunions de la feuille de route régionale ou du réseau (Afrique de l'Ouest, Moyen-Orient, Afrique australe et Afrique centrale).

S'appuyant sur les améliorations obtenues grâce aux outils PCP, au [Programme de Chargés d'appui au PCP](#) et aux sessions de formation sur les volets socio-économiques de la fièvre aphteuse, le Groupe de travail a mené des discussions approfondies sur **l'outil de gestion de la déclaration PCP** en cours d'élaboration par l'EuFMD. Ce nouvel outil, conjointement à une liste de contrôle révisée visant à aider à l'évaluation des programmes de contrôle de la fièvre aphteuse par pays, améliorera la gestion des programmes nationaux de contrôle de la fièvre aphteuse soumis au Groupe de travail, ainsi que le flux de travail. L'objectif : communiquer aux pays les résultats du Groupe de travail et des Groupes consultatifs régionaux dans des délais appropriés.

[Pour en savoir plus sur le GF-TADs et la fièvre aphteuse](#)

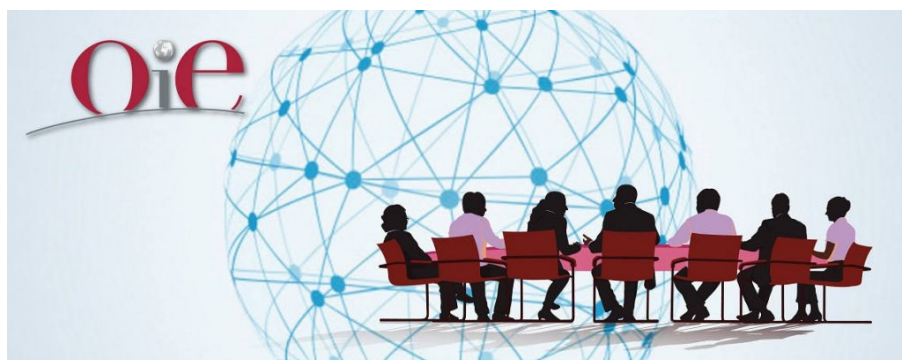
ACTES OFFICIELS

► CONSEIL

Activités du Conseil de l'OIE

MOTS-CLÉS

#Conseil de l'OIE.



L'Assemblée, qui est l'organe suprême de l'OIE, est composée des Délégués des Pays membres de l'Organisation. Elle se réunit une fois par an (au mois de mai) en Session générale.

Le Conseil représente l'Assemblée dans l'intervalle de ces Sessions générales. Il se réunit au moins deux fois par an à Paris pour examiner, en consultation avec la Directrice générale, les questions techniques et administratives, notamment le programme d'activités et le projet de budget à soumettre à l'Assemblée lors de sa Session générale.

En 2019, le Conseil s'est réuni du 19 au 21 février ainsi que les 23 et 24 mai.

ACTES OFFICIELS

► RÉSOLUTIONS ET RECOMMANDATIONS

Rapport final de la Session générale de l'OIE

MOTS-CLÉS

#Organisation mondiale de la santé animale (OIE), #Session générale de l'OIE.



L'Assemblée mondiale des Délégués est l'organe suprême de l'OIE. Elle est composée des Délégués de tous les Pays membres et se réunit au moins une fois par an. Sa Session générale, qui dure cinq jours, se tient tous les ans au mois de mai à Paris.

[Rapport final de la 87^e Session générale, 26-31 mai 2019](#)

[Rapports finaux des Sessions générales depuis 2003](#)

ACTES OFFICIELS

► RÉSOLUTIONS ET RECOMMANDATIONS

Résolutions adoptées par l'Assemblée mondiale des Délégués de l'OIE

lors de la 87^e Session générale, 26-31 mai 2019

MOTS-CLÉS

#Organisation mondiale de la santé animale (OIE), #Session générale de l'OIE.



© JvL

- [N° 1](#) Approbation du Rapport annuel de la Directrice générale sur les activités de l'OIE en 2018
- [N° 2](#) Approbation du Rapport de la Directrice générale sur la gestion, les réalisations et les activités administratives de l'OIE en 2018
- [N° 3](#) Approbation du Rapport financier du 92^e exercice de l'OIE (1^{er} janvier au 31 décembre 2018)
- [N° 4](#) Remerciements aux Membres et partenaires qui accordent à l'OIE des contributions volontaires ou des subventions, ou contribuent à l'organisation de réunions de l'OIE et à la mise à disposition de personnels
- [N° 5](#) Modification du budget 2019
- [N° 6](#) Recettes et dépenses budgétaires de l'OIE pour le 94^e exercice (1^{er} janvier au 31 décembre 2020)
- [N° 7](#) Contributions financières des Membres de l'OIE pour 2020
- [N° 8](#) Programme prévisionnel d'activités pour 2019-2020
- [N° 9](#) Renouvellement du mandat du Vérificateur externe
- [N° 10](#) Création d'une Représentation sous-régionale de l'OIE
- [N° 11](#) Protocole d'entente entre l'OIE et la Communauté de l'Afrique de l'Est

- [N° 12](#) Protocole d'entente entre l'OIE et l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN)
- [N° 13](#) Protocole d'entente entre l'OIE et l'Institut interrégional de recherche des Nations Unies sur la criminalité et la justice (UNICRI)
- [N° 14](#) Engagement de l'OIE pour combattre au niveau mondial la résistance aux antimicrobiens dans le cadre de l'approche « Une seule santé »
- [N° 15](#) Reconnaissance du statut sanitaire des Membres au regard de la fièvre aphteuse
- [N° 16](#) Validation des programmes officiels de contrôle de la fièvre aphteuse des Membres
- [N° 17](#) Reconnaissance du statut sanitaire des Membres au regard de la péripneumonie contagieuse bovine
- [N° 18](#) Validation des programmes officiels de contrôle de la péripneumonie contagieuse bovine des Membres
- [N° 19](#) Reconnaissance du statut des Membres en matière de risque d'encéphalopathie spongiforme bovine
- [N° 20](#) Reconnaissance du statut sanitaire des Membres au regard de la peste équine
- [N° 21](#) Reconnaissance du statut sanitaire des Membres au regard de la peste des petits ruminants
- [N° 22](#) Reconnaissance du statut sanitaire des Membres au regard de la peste porcine classique
- [N° 23](#) Désignation des établissements habilités à détenir des produits contenant le virus de la peste bovine, afin de maintenir le statut indemne de peste bovine au niveau mondial
- [N° 24](#) Prolongation de la désignation des établissements habilités à détenir des produits contenant le virus de la peste bovine, afin de maintenir le statut indemne de peste bovine au niveau mondial
- [N° 25](#) Amendements au *Code sanitaire pour les animaux aquatiques*
- [N° 26](#) Amendements au *Manuel des tests de diagnostic pour les animaux aquatiques*
- [N° 27](#) Amendements au *Code sanitaire pour les animaux terrestres*
- [N° 28](#) Amendements au *Manuel des tests de diagnostic et des vaccins pour les animaux terrestres*
- [N° 29](#) Désignation de Laboratoires de référence de l'OIE pour les maladies des animaux terrestres
- [N° 30](#) Désignation de Centres collaborateurs de l'OIE
- [N° 31](#) Registre des kits de diagnostic validés et certifiés par l'OIE
- [N° 32](#) Les effets des facteurs externes (tels que le changement climatique, les conflits, les facteurs socio-économiques et les échanges commerciaux) sur les Services vétérinaires et les adaptations requises
- [N° 33](#) Lutte mondiale contre la peste porcine africaine

[Toutes les résolutions adoptées par l'Assemblée mondiale des Délégués de l'OIE depuis 2001](#)

ACTES OFFICIELS

► RÉSOLUTIONS ET RECOMMANDATIONS

Recommandations des Conférences des Commissions régionales de l'OIE

MOTS-CLÉS

#Commission régionale de l'OIE, #Organisation mondiale de la santé animale (OIE), #recommandation.



Punta Cana (République Dominicaine). © OIE

L'OIE a créé cinq Commissions régionales pour étudier les problèmes spécifiques qui se posent à ses Membres dans les différentes régions du monde. Ces Commissions peuvent être assimilées à des instances régionales institutionnelles à part entière. Elles rendent compte de leurs activités à l'Assemblée mondiale des Délégués, à laquelle elles peuvent soumettre des recommandations.

Recommandations entérinées par l'Assemblée mondiale des Délégués de l'OIE le 30 mai 2019

23^e Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour l'Afrique (Hammamet, Tunisie, 25 février - 1^{er} mars 2019)

Recommandation n° 1. Para-professionnels vétérinaires : leur gouvernance et leur rôle dans l'amélioration de la santé et du bien-être animal en Afrique

Recommandation n° 2. Le Processus PVS, un outil pour plaider en faveur d'une hausse des investissements dans les Services vétérinaires en Afrique

24^e Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour les Amériques (Punta Cana, République

Dominicaine, 19-23 novembre 2018)

Recommandation

28^e Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour l'Europe (Tbilissi, Géorgie, 17-21 septembre 2018)

Recommandation n° 1. Application de la sécurité biologique dans les différents systèmes de production aux niveaux individuel, national et régional

Recommandation n° 2. Importance de la prescription des agents antimicrobiens et le contrôle de leur distribution (avec éventuellement un système de traçabilité électronique) par les Services vétérinaires pour mettre correctement en oeuvre la stratégie relative à l'antibiorésistance

Recommandations des Conférences des Commissions régionales de l'OIE et rapports des réunions des Commissions régionales tenues au cours des Sessions générales de l'OIE depuis 2001

ACTES OFFICIELS

► RÉSOLUTIONS ET RECOMMANDATIONS

Élections des membres du Conseil et des Commissions régionales de l'OIE

MOTS-CLÉS

#Commission régionale de l'OIE, #Conseil de l'OIE, #Session générale de l'OIE.



À l'occasion de la 87^e Session générale de l'Assemblée mondiale des Délégués de l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE), qui s'est tenue du 26 au 31 mai 2019, des élections se sont déroulées pour suppléer la vacance de membres du Conseil et des Bureaux des Commissions régionales.

Élection de deux membres du Conseil

- Dre Nimia Lisset Gómez Rodríguez (République Dominicaine) – membre du Conseil
- Dr Nikolay Vlasov (Russie) – membre du Conseil.

Élection d'un Vice-président et du Secrétaire général de la Commission régionale de l'OIE pour les Amériques

- Dr Jaspinder Komal (Canada) – Vice-président
- Dr Wilmer José Juárez Juárez (Nicaragua) – Secrétaire général.

Élection du Président, d'un Vice-président et du Secrétaire général de la Commission régionale de l'OIE pour l'Asie, l'Extrême-Orient et l'Océanie

- Dr Norio Kumagai (Japon) – Président
- Dr Quaza Nizamuddin Bin Hassan Nizam (Malaisie) – Vice-président
- Dr Alireza Rafiepoor (Iran) – Secrétaire général.

Élection d'un Vice-président et du Secrétaire général de la Commission régionale de l'OIE pour l'Europe

- Dre Vesna Dakovic (Montenegro) - Vice-présidente
- Dr Ivan Smilhin (Bélarus) - Secrétaire général.

Élection d'un Vice-président de la Commission régionale de l'OIE pour le Moyen-Orient

- Dr Sanad Alharbi (Arabie Saoudite) - Vice-président.

[Membres du Conseil de l'OIE](#)

[Bureaux des Commissions régionales](#)

[Organisation générale](#)

ACTES OFFICIELS

► RÉSOLUTIONS ET RECOMMANDATIONS

Cérémonie de remise des distinctions honorifiques de l'OIE

MOTS-CLÉS

#Session générale de l'OIE.



© OIE/Maurine Tric

D'après les [Textes fondamentaux de l'OIE](#), les personnalités ayant rendu des services éminents à la communauté vétérinaire et à l'OIE peuvent se voir attribuer une distinction honorifique.

Lors de la 87^e Session générale de l'Assemblée mondiale des Délégués de l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE), qui s'est tenue du 26 au 31 mai 2019, le Président a indiqué les personnalités retenues en 2019 par le Conseil, à savoir :

- **Dr Trevor Drew** (Australie) pour la **médaille d'or**
- **Dr Max François Millien** (Haïti) pour la **médaille du mérite**
- **Dr Ahmed Mustafa Hassan Ali** (Soudan) pour la **médaille du mérite**
- **Dr Lonnie King** (États-Unis d'Amérique) pour la **médaille du mérite**.

Le Président a fait l'éloge du Docteur Drew et a rappelé les principaux éléments de sa carrière ainsi que les éminents services qu'il a rendus à l'OIE et au monde vétérinaire. Il a prononcé ensuite l'éloge des Docteurs Millien, Hassan et King et leur a remis la médaille du mérite.

Les récipiendaires ont remercié le Président et l'Assemblée.

ACTES OFFICIELS

▶ NOUVEAUX DÉLÉGUÉS



16 septembre 2019

NÉPAL

Dr Banshi Sharma

Director General, Department of Livestock Services, Ministry of Agriculture and Livestock Development



11 septembre 2019

CAMEROUN

Dr Ambroise Garga Gonne

Directeur des Services vétérinaires, Ministère de l'élevage, des pêches et des industries animales

1^{er} septembre 2019

AFGHANISTAN

Dr Ahmad Mukhtar Muhseni

Animal Health Director, General Directorate of Livestock and Animal Health, Ministry of Agriculture, Irrigation and Livestock

27 août 2019

EL SALVADOR

Dr Néstor Odir Avendaño Romero

Jefe de División, Servicios Veterinarios, Ministerio de Agricultura y Ganadería



21 août 2019

FIDJI

Dr Surend Pratap

Acting Chief Executive Officer, Biosecurity Authority of Fiji (BAF)



20 août 2019

ALGÉRIE

Dr Ahmed Chawki El Karim Boughalem

Directeur des Services vétérinaires, Ministère de l'agriculture, du développement rural et de la pêche



1^{er} août 2019

INDE

Dr Atul Chaturvedi

Secretary, Department of Animal Husbandry and Dairying



31 juillet 2019

GHANA

Dr Hayford Asiedu-Baah

Chief Veterinary Officer, Veterinary Service Directorate, Ministry of Food and Agriculture

18 juillet 2019

TURKMÉNISTAN

Dr Begmyrat Erkayev

Deputy Head, State Veterinary Service, Ministry of Agriculture and Environmental Protection

10 juillet 2019

LAOS

Dr Vilayphone Vorraphim

Director General, Department of Livestock and Fisheries, Ministry of Agriculture and Forestry



14 juin 2019

NIGER

Dr Issiako Abdou

Directeur général des Services vétérinaires, Direction de la santé animale, Ministère de l'agriculture et de l'élevage



10 juin 2019

SOMALIE

Dr Abdirahman Nur Kailie

Chief Veterinary Officer, Ministry of Livestock, Forestry and Range

7 juin 2019

COSTA RICA

Dr Bernardo Jaén Hernández

Director General, Servicio Nacional de Salud Animal (SENASA), Ministerio de Agricultura y Ganadería



21 mai 2019

CHINE (RÉP. POP. DE)

Dr Baoxu Huang

Secretary of the Party Leadership Group of China Animal Health and Epidemiology Center, Ministry of Agriculture and Rural Affairs

15 mai 2019

QATAR

Dr Abdulaziz Al-Zeyara

Director, Animal Resources Department, Ministry of Municipality and Environment



14 mai 2019

ARMÉNIE

Dr Georgi Avetisyan

Head, Food Safety Inspection Body of the Government of the Republic of Armenia



10 mai 2019

SUÈDE

Dr Håkan Henrikson

CVO, Swedish Board of Agriculture



7 mai 2019

MADAGASCAR

Dr Harimanana Rasoanarimalala

Directrice des Services vétérinaires, Ministère de l'élevage et de la protection animale



6 mai 2019

GÉORGIE

Dr Vasili Basiladze

Deputy Head, LEPL National Food Agency, Ministry of Environmental Protection and Agriculture



21 mars 2019

RWANDA

Dr Fabrice Ndayisenga

Head of Department, Rwanda Agriculture and Animal Resources Development Board, Ministry of Agriculture and Animal Resources

ACTES OFFICIELS

▶ NOUVEAUX CENTRES DE RÉFÉRENCE

NOUVEAUX LABORATOIRES DE RÉFÉRENCE DE L'OIE

Brucellose (*Brucella abortus*, *B. melitensis* et *B. suis*)



Pr. Jiabo Ding

National Reference Laboratory for Animal Brucellosis (NRLAB)
Department of Diagnostic Technology
China Institute of Veterinary Drug Control (IVDC)
No.8 Zhongguancun South Street
Haidian District
Beijing 100081
RÉPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE
Tél. +86 10 61 25 53 27
E-mail: dingjiabo@126.com

Ce nouveau Laboratoire de référence de l'OIE pour la brucellose est le premier laboratoire créé en Chine pour la brucellose animale. Il mène des projets de recherches nationaux et internationaux axés sur la surveillance et l'analyse épidémiologiques, la recherche fondamentale, les technologies intégrées de prévention et de contrôle de la brucellose. De nouvelles méthodes de détection moléculaire et sérologique de la brucellose ont été mises au point, et cinq d'entre elles ont été officiellement homologuées. Le laboratoire a acquis une grande expérience dans le développement de technologies pour le diagnostic et le contrôle de la brucellose. Il assure une assistance technique et une formation annuelle pour des laboratoires de diagnostic vétérinaire en Chine et il partagera ses résultats et ses technologies avec d'autres Pays membres de l'OIE.

Cysticercose



Pr. Xuepeng Cai

Helminthosis Laboratory, Lanzhou Veterinary Research Institute, Chinese Academy of Agricultural Sciences

1 Xujiaping
Yanchangbu, Lanzhou 730046
Gansu Province
RÉPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE
Tel. +86 931 834 27 16
E-mail: caixp@vip.163.com; luoxuenong@caas.cn

Ce nouveau Laboratoire de référence de l'OIE est impliqué dans l'étude de la cysticerose porcine et bovine, notamment en matière d'épidémiologie, de diagnostic, de développement de vaccins et de conseil scientifique. Il détient actuellement un grand nombre d'échantillons de sérum standard, d'échantillons de vers adultes et de larves, ainsi que l'ADN génomique de *Taenia solium*, *T. saginatus* et *T. asiatica*. Il effectue des tests immuno-enzymatiques ELISA indirect et dot-ABC-ELISA ainsi que des épreuves de diagnostic différentiel de la cysticerose basées sur la PCR. Ce laboratoire a travaillé également sur le vaccin TSOL18 et sur la méthode conjointe de détection immunologique des anticorps.

Morve

Dre Karine Laroucau
Anses Maisons-Alfort
Animal Health Laboratory
Bacterial Zoonoses Unit
14 rue Pierre et Marie Curie
94701 Maisons-Alfort Cedex
FRANCE
Tél. +33 1 49 77 13 00
E-mail: karine.laroucau@anses.fr

Ce nouveau Laboratoire de référence de l'OIE, qui est le laboratoire de référence de l'Union européenne pour les maladies équinées (y compris la morve), développe et valide de nouvelles méthodes (directes et indirectes) pour le diagnostic et le typage des infections à *Burkholderia mallei*. Le laboratoire organise également des essais inter-laboratoires (sérologie, PCR) ainsi que des sessions de formation.

Anémie infectieuse des équidés



Dre Maria Teresa Scicluna
Division for the Diagnosis of Viral Diseases and Leptospirosis
Istituto Zooprofilattico Sperimentale delle Regioni Lazio e Toscana (IZSLT)
Via Appia Nuova 1411
00178 Roma
ITALIE
Tél. +39 06 79 09 93 15
E-mail: teresa.scicluna@izslt.it

Ce nouveau Laboratoire de référence de l'OIE opère conformément à la norme ISO/IEC 17025. Il produit des kits de diagnostic sérologique accrédités et validés pour le diagnostic de l'anémie infectieuse des équidés (méthode immuno-enzymatique ELISA, immunodiffusion double et transfert de protéines western blot), qui sont disponibles sur demande. Il organise régulièrement des essais inter-laboratoires et propose des services pour la normalisation et la validation des kits de diagnostic sérologique de l'anémie infectieuse des équidés. Le laboratoire assure en outre un soutien scientifique et technique ainsi qu'une formation au diagnostic de cette maladie. Au niveau international, il offre également des services de diagnostic de haute qualité reposant sur des méthodes sérologiques, moléculaires et virologiques. Il mène des études sur la phylogénèse du virus de l'anémie infectieuse des équidés et sur la réponse immunologique des hôtes. Il apporte également son aide pour l'élaboration de plans de surveillance en vue de l'éradication et du contrôle de cette infection.

Rage



Dr Vlad Vuta

National Reference Laboratory for Rabies
Institute for Diagnosis and Animal Health
Dr Nicolae Staicovici Street, No. 63, Sector 5
București 050557
ROUMANIE
Tél. +40 374 32 20 00
E-mail: vlad.vuta@idah.ro

Ce nouveau Laboratoire de référence de l'OIE se consacre au diagnostic, à l'épidémiologie, la recherche, la surveillance, au suivi, à l'éradication et à d'autres activités en lien avec la rage. Le laboratoire possède une forte expérience dans le domaine du diagnostic de la rage, notamment pour le séquençage permettant de distinguer les souches sauvages des souches vaccinales, ainsi que pour les études d'épidémiologie moléculaire. Toutes les méthodes sont accréditées ISO 17025 par [l'organisme roumain d'accréditation \(RENAR\)](#). Le Laboratoire de référence effectue également des essais d'aptitude (essais circulaires) pour la rage, accrédités ISO 17043:2010. Le laboratoire apporte une assistance scientifique et technique et dispense des formations au personnel des laboratoires de diagnostic en Roumanie ; il est également prêt à offrir ses services à d'autres Pays membres de l'OIE.

Mycoplasmoses aviaires (*Mycoplasma gallisepticum*, *M. synoviae*) Péripneumonie contagieuse caprine



Dre Ümit Özdemir

Pendik Veterinary Control Institute

Batı mahallesi
Erol Kaya caddesi 1
34890 İstanbul
TURQUIE
Tél. +90 216 390 12 80
E-mail: uozdemir@outlook.com

Ces nouveaux Laboratoires de référence de l'OIE ont acquis une forte expérience dans le diagnostic des maladies à *Mycoplasma* et la production de vaccins contre les agents pathogènes du genre *Mycoplasma*. L'Institut de contrôle vétérinaire de Pendik est également le laboratoire national de référence pour l'agalaxie contagieuse, la pleuropneumonie contagieuse caprine, la péripneumonie contagieuse bovine et la mycoplasmosse aviaire (*Mycoplasma gallisepticum*, *M. synoviae*). Il apporte une assistance technique à six Instituts de contrôle vétérinaire en Turquie ainsi qu'à des pays voisins. En ce qui concerne la pleuropneumonie contagieuse caprine, le laboratoire établit des plans pour son contrôle et son éradication et participe au développement de vaccins contre cette maladie. Il établit également des plans de contrôle de la mycoplasmosse aviaire et produit des antigènes pour les tests sur plaque de la mycoplasmosse aviaire, utilisés dans le cadre du programme national de contrôle. Les deux Laboratoires de référence développent de nouvelles méthodes d'épreuves de détection moléculaire et sérologique de la pleuropneumonie contagieuse caprine et de la mycoplasmosse aviaire et conduisent des essais d'aptitude nationaux (essais circulaires) pour les procédures d'assurance qualité relatives aux maladies à *Mycoplasma*. Ces Laboratoires de référence de l'OIE ont été accrédités ISO/CEI 17025 par [l'Agence turque d'accréditation \(TURKAK\)](#).

NOUVEAUX CENTRES COLLABORATEURS DE L'OIE

Détection et identification chez l'homme des pathogènes animaux émergents et développement d'outils pour leur diagnostic

Institut Pasteur
25-28 rue du Docteur Roux
75724 Paris Cedex 15
France
Tél. +33 1 45 68 80 00
E-mail : jean-claude.manuguerra@pasteur.fr
Site web : www.pasteur.fr

L'Institut Pasteur, à Paris, est une fondation à but non lucratif reconnue d'utilité publique par l'État français. Il s'agit d'un institut de recherche biomédicale qui abrite 14 centres nationaux de référence pour des pathologies infectieuses humaines et 5 centres collaborateurs de l'OMS ainsi que deux Laboratoires de référence de l'OIE. L'Institut est au cœur d'un réseau international qui regroupe 32 instituts en 25 pays répartis sur tous les continents. Bien que tourné vers la santé humaine, ce centre a une approche « Une seule santé » et collabore avec des institutions liées à la santé animale au travers de projets communs et de réseaux complémentaires.

Santé des mammifères marins

Ce nouveau Centre collaborateur de l'OIE consiste en deux institutions :

Istituto Zooprofilattico Sperimentale del Piemonte Liguria e Valle d'Aosta (IZSPLV)
Italian National Reference Centre for Diagnostic Activities in Stranded Marine Mammals (C.Re.Di.Ma.)
Via Bologna 148
10154 Torino
Italie
Tél. +39-11 26 86 296
E-mail : crisrina.casalone@izsto.it
Site web : www.izsto.it

University of Las Palmas de Gran Canaria
University Research Institute of Animal Health and Food Safety (IUSA-ULPGC)
Atlantic Center for Cetacean Research (ACCR)
Campus de Cardones Trasmontaña s/n 35416
Arucas Las Palmas de Gran Canaria
Espagne
Tél. +34-928 45 97.11/12
E-mail : direccion_iusa@ulpgc.es
Site web : www.iusa.eu

Le Centre (consortium) possède une forte expérience dans le domaine de la santé des mammifères marins, en particulier pour le diagnostic vétérinaire (notamment en pathologie médico-légale) et le contrôle des maladies des mammifères marins, et dispose d'un groupe de travail international pour les diagnostics d'urgence. Il a les moyens de promouvoir l'application de procédures normalisées relatives aux examens nécropsique, à l'échantillonnage et aux enquêtes diagnostiques, d'assurer une assistance scientifique et technique en matière de diagnostic, de mettre en œuvre des activités de recherche et des programmes de renforcement des capacités (à des niveaux variés, du cursus élémentaire aux études post-universitaires, *in situ* et *ex situ*) en collaboration avec les Pays membres de l'OIE, et pour mettre des experts consultants à disposition de l'OIE.

La coordination du consortium sera exercée à tour de rôle par les deux instituts sur une période de deux ans : elle est assurée en premier lieu par l'IZSPLV pour la période de 2019 à 2020, puis sera prise en charge par l'USA-ULPGC de 2021 à 2022.

Bien-être animal

Ce nouveau Centre collaborateur de l'OIE consiste en deux institutions :

Istituto Zooprofilattico Sperimentale dell'Abruzzo e del Molise (IZSAM)
Via Campo Boario
64100 Teramo
Italie
Tél. +39 0861 33 22 05
E-mail : g.migliorati@izs.it
Site web : www.izs.it

Swedish Centre for Animal Welfare (SCAW)
Faculty of Veterinary Medicine and Animal Science
Swedish University of Agricultural Sciences (SLU)
Box 7053
750 07 Uppsala

Suède

Tél. +46 18 67 21 50

E-mail : viveka.hillegaart@slu.se

Site web : www.slu.se/scaw

Le Centre (consortium) apportera à l'OIE une aide fondée sur une approche scientifique, pour l'établissement de normes et de lignes directrices en matière de bien-être animal, et pour favoriser leur application. Il travaillera à offrir une expertise sur tous les aspects généraux de la science relative au bien-être animal, en particulier pour l'évaluation scientifique du bien-être animal. [L'Université suédoise des sciences agricoles \(SLU\)](http://www.slu.se) est fortement impliquée dans la recherche appliquée relative aux animaux d'élevage, de sport et de compagnie, aux animaux de laboratoire et à la faune sauvage, ainsi que sur l'influence de la législation, des normes privées et de la formation sur la gestion des animaux et sur les soins qui leur sont prodigués de l'élevage à l'abattage ou à l'euthanasie. Le Centre apportera son soutien à l'initiative mondiale de l'OIE en matière de bien-être animal, par le biais de consultations d'experts et en assurant une formation scientifique et technique. Il continuera de contribuer à l'élaboration de normes ISO relatives au bien-être animal, et à la mise en œuvre des normes de l'OIE à travers le monde

Analyse de risque et modélisation

Ce nouveau Centre collaborateur de l'OIE consiste en deux institutions :

Royal Veterinary College (RVC)

Royal College Street

London NW1 0TU

Royaume-Uni

Tél. +44 1707 666 960

E-mail : principal@rvc.ac.uk

Site web : www.rvc.ac.uk

Animal and Plant Health Agency (APHA)

Woodham Lane

New Haw

Addlestone, Surrey KT15 3NB

Royaume-Uni

Tél. +44 208 026 9519

E-mail : Chris.Hadkiss@apha.gov.uk

Site web : www.gov.uk/government/organisations/animal-and-plant-health-agency

Ce nouveau Centre collaborateur de l'OIE combine les atouts d'un organisme gouvernemental et d'un établissement d'enseignement supérieur. Il possède par conséquent une grande expérience en matière d'enseignement et de formation, de recherche, de conseil en stratégie et d'intervention lors de foyers de maladie, dans le domaine de l'analyse de risque et de la modélisation.

Maladies émergentes des animaux aquatiques

Centre for Environment, Fisheries and Aquaculture Sciences (CEFAS)

The Nothe, Barrack Road

Dorset DT4 8UB

Royaume-Uni

Tél. +44 1305 20 66 00

E-mail : stephen.feist@cefasc.co.uk

Site web :

www.cefasc.co.uk/centres-of-excellence/aquatic-animal-health/designation/oie-collaborating-centre-for-emerging-aquatic-animal-disease/

Le CEFAS est un organisme exécutif du [Département de l'environnement, de l'alimentation et des affaires rurales du Royaume-Uni](#). Créé en 1969, ce centre est le laboratoire national de référence pour les maladies des animaux aquatiques. Les activités de recherche comprennent notamment des enquêtes sur les maladies émergentes chez les poissons, les mollusques et les crustacés, dans l'aquaculture et dans les populations sauvages. Le centre mène également des études sur la diversité et la taxonomie des agents pathogènes, le séquençage haut débit des agents pathogènes et l'exploration de leur cycle de vie. Le CEFAS abrite des aquariums de haute technologie, permettant de reproduire différentes conditions environnementales afin d'étudier la dynamique des maladies. Le CEFAS a été désigné Laboratoire de référence de l'OIE pour l'herpèsvirus de la carpe koi et le virus de la virémie printanière de la carpe ; c'est également un centre de référence de la FAO sur la résistance aux agents antimicrobiens.

L'Inspection de la santé des poissons (*Fish Health Inspectorate*) assure des fonctions statutaires en matière de contrôle des maladies des animaux aquatiques, et les diagnostics de laboratoire associés sont accrédités ISO 17025 par le Service d'accréditation du Royaume-Uni (*United Kingdom Accreditation Service - UKAS*).

Le Centre collaborateur pour l'information sur les maladies des animaux aquatiques, précédemment désigné, sera intégré à ce nouveau Centre collaborateur de l'OIE pour les maladies émergentes des animaux aquatiques.

RAPPORTS D'EXPERTS

▶ GROUPES AD HOC

Activités des groupes *ad hoc*

MOTS-CLÉS

#groupe *ad hoc* de l'OIE.



Les groupes *ad hoc* se réunissent en appui aux [travaux conduits par les Commissions spécialisées de l'OIE](#).

Dernières réunions de groupes *ad hoc* :

- Urgences vétérinaires, 3-5 juillet 2019
- Services vétérinaires, 3-5 juillet 2019
- Révision du chapitre 7.5. « Abattage des animaux » et du chapitre 7.6. « Mise à mort d'animaux à des fins de contrôle sanitaire » du *Code sanitaire pour les animaux terrestres*, 25-27 juin 2019
- Influenza aviaire, 11-13 juin 2019
- Bien-être animal dans les systèmes de production de poules pondeuses, 2-4 avril 2019
- Révision des normes sur l'encéphalopathie spongiforme bovine : évaluation du risque et surveillance, 18-21 mars 2019
- Para-professionnels vétérinaires, 4-8 février 2019
- Coronavirus responsable du syndrome respiratoire du Moyen-Orient, 22-24 janvier 2019
- Résistance aux agents antimicrobiens, 16-18 janvier 2019
- Trypanosomoses animales d'origine africaine, 15-17 janvier 2019

Les rapports des réunions sont disponibles en français en cliquant [ici](#).

RAPPORTS D'EXPERTS

► GROUPE DE TRAVAIL

Activités du Groupe de travail sur la faune sauvage

MOTS-CLÉS

#Groupe de travail de l'OIE, #Groupe de travail de l'OIE sur la faune sauvage.



© James Hammond - Unsplash

[Rapport de la réunion du Groupe de travail sur la faune sauvage](#) tenue du 4 au 7 décembre 2018.

Plus d'informations sur [les Groupes de travail de l'OIE...](#)

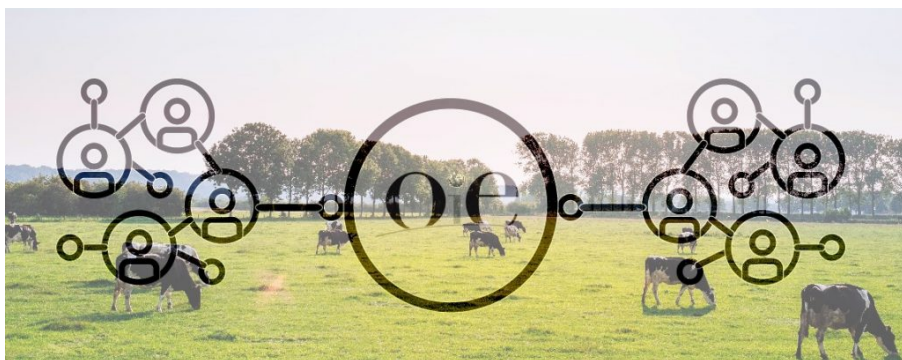
RAPPORTS D'EXPERTS

► COMMISSIONS SPÉCIALISÉES

Activités des Commissions spécialisées

MOTS-CLÉS

#Commission des normes sanitaires pour les animaux aquatiques, #Commission des normes biologiques, #Commission des normes sanitaires pour les animaux terrestres, #Commission scientifique pour les maladies animales, #Commission spécialisée de l'OIE.



[Rapport de la réunion de la Commission des normes sanitaires pour les animaux terrestres \(Commission du Code\)](#) tenue du 19 au 28 février 2019.

[Rapport de la réunion de la Commission scientifique pour les maladies animales](#) tenue du 18 au 22 février 2019.

[Rapport de la réunion de la Commission des normes biologiques](#) tenue du 12 au 15 février 2019.

[Rapport de la réunion de la Commission des normes sanitaires pour les animaux aquatiques](#) tenue du 7 au 14 février 2019.

[Plus d'informations sur les Commissions spécialisées de l'OIE...](#)

SANTÉ ANIMALE

► STATUTS SANITAIRES OFFICIELS

Reconnaissance du statut sanitaire des Membres et validation des programmes officiels de contrôle

MOTS-CLÉS

#statut sanitaire.



- **Reconnaissance du statut sanitaire des Membres au regard de la fièvre aphteuse** : [Résolution n° 15 du 28 mai 2019](#)

[Information mise à jour](#)

- **Validation des programmes officiels de contrôle de la fièvre aphteuse des Membres** : [Résolution n° 16 du 28 mai 2019](#)

[Information mise à jour](#)

- **Reconnaissance du statut sanitaire des Membres au regard de la péripneumonie contagieuse bovine** : [Résolution n° 17 du 28 mai 2019](#)

[Information mise à jour](#)

- **Validation des programmes officiels de contrôle de la péripneumonie contagieuse bovine des Membres** : [Résolution n° 18 du 28 mai 2019](#)

[Information mise à jour](#)

- **Reconnaissance du statut des Membres en matière de risque**

d'encéphalopathie spongiforme bovine : [Résolution n° 19 du 28 mai 2019](#)

[Information mise à jour](#)

• **Reconnaissance du statut sanitaire des Membres au regard de la peste équine** : [Résolution n° 20 du 28 mai 2019](#)

[Information mise à jour](#)

• **Reconnaissance du statut sanitaire des Membres au regard de la peste des petits ruminants** : [Résolution n° 21 du 28 mai 2019](#)

[Information mise à jour](#)

• **Reconnaissance du statut sanitaire des Membres au regard de la peste porcine classique** : [Résolution n° 22 du 28 mai 2019](#)

[Information mise à jour](#)

L'OIE est une organisation internationale créée en 1924. Ses 182 Pays membres lui ont donné pour mandat d'améliorer la santé et le bien-être animal. Elle agit avec l'appui permanent de 312 centres d'expertise scientifique et de 12 implantations régionales présents sur tous les continents.



Suivez l'OIE sur www.oie.int



@OIEAnimalHealth



World Organisation for Animal Health - OIE



OIEVideo



World Organisation for Animal Health



World Organisation for Animal Health (OIE)



Version digitale : www.oiebulletin.com



ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ ANIMALE
Protéger les animaux, préserver notre avenir

12, rue de Prony - 75017 Paris, France
Tél. : +33 (0)1 44 15 18 88 - Fax : +33 (0)1 42 67 09 87 - oie@oie.int